



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 75580

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le problème posé par la dérogation à la loi littoral en Corse. Cette dérogation peut en effet faire craindre les pires conséquences pour l'une des côtes les plus extraordinaires de la France métropolitaine. Il lui demande donc s'il entend limiter les risques posés par cette loi.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75580

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2061